

DOTATION SOLIDARITE URBAINE

Rapport retraçant les actions de développement

social urbain concernant l'exercice 2005

Dans le cadre de la loi du 13 mai 1991 (article L 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales), les communes bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement.

En 2005, la ville de Rouen a perçu au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine un montant de **1.763.665 €**. Cette somme a permis de financer des actions relevant du développement social urbain.

Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2005 dans ce domaine.

Elles s'articulent autour des thèmes suivants :

SOMMAIRE

I – Les actions menées au titre de la politique de ville	p-2
II – Les actions menées dans le cadre du Grand Projet de Ville	p-6
III – Les autres engagements de la ville en matière de politique sociale urbaine	p--9
IV – Récapitulation des dépenses de fonctionnement	p-9
V – Dépenses d'investissement	p-9

I - LES ACTIONS MENEES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Les actions menées au titre de la politique de la ville et du contrat de ville en 2005

L'intervention sur les secteurs de la politique de la ville au titre du droit commun :

A - Le soutien au tissu associatif :

L'animation du contrat de ville sur Rouen a été confiée par la Ville au Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville en 2004, pour répondre à la volonté d'améliorer la cohérence entre la mise en œuvre du contrat de ville et le volet accompagnement social du Grand Projet de Ville.

La Ville de Rouen a cependant voulu maintenir un lien direct fort avec le tissu associatif des quartiers de la politique de la ville grâce à un travail d'accompagnement et de mise en cohérence réalisé sur le terrain au quotidien par le « pôle territorial » rattaché au service Politique de la ville.

Le Pôle territorial joue un rôle de proximité auprès des associations en participant à l'animation avec le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville d'un réseau d'associations (soutien méthodologique, lien avec les partenaires institutionnels, animation d'un collectif d'associations qui a développé plusieurs projets partenariaux sur l'année 2005 et mis en place des groupes de réflexion sur des problématiques partagées par tous : organisation d'une manifestation à l'occasion de la journée nationale de la Femme, fête de quartier en juin, visite du Sénat par une quarantaine d'habitantes des quartiers et échanges avec des Sénatrices sur leurs conditions de vie au quotidien, groupe de travail sur les vacances familles, groupe de travail sur l'implication des hommes dans la vie du quartier).

Il anime également un réseau d'« adultes relais » associatifs dont les postes bénéficient d'un cofinancement par la Ville. Des rencontres ont été organisées tout au long de l'année afin de favoriser l'information de ces personnes relais, le partage des expériences, l'amélioration de leurs pratiques et la construction de leur projet professionnel. Une somme de **35 434 €** a été allouée au profit du dispositif « adultes relais » dans le but d'assurer le cofinancement de 10 postes.

Un partenariat fort existe entre la Ville de Rouen et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui développe une intervention de terrain. Ce partenariat est formalisé par une convention signée en 2001 et reconduite en 2004 jusqu'en 2006. Dans ce cadre la Ville de Rouen a réservé en 2005 une somme de **13 874 €** destinée à financer les actions

développées par la CAF au sein de deux antennes sociales implantées sur les secteurs Châtelet-Lombardie et Grammont (quartiers prioritaires de la politique de la ville) : accueil individuel, ateliers collectifs sur le bien-être, la santé, aide au départ en vacances autonomes ou accompagnées, organisation de sorties familiales,

En outre, pour l'hébergement des deux antennes sociales de la CAF la Ville de Rouen loue deux appartements sur les Hauts de Rouen et prend en charge les factures d'eau (soit un montant annuel de 6650 €) et met à disposition un local municipal sur Grammont.

Autres actions menées en faveur du tissu associatif :

- ✓ Elaboration d'un projet de Pôle social associatif comprenant notamment un espace médiation santé qui sera implanté sur les Hauts de Rouen et dont l'ouverture est programmée à la fin de l'année 2006
- ✓ Suivi des régies de quartier de Rouen
- ✓ Organisation en lien avec la Maison des Associations d'une réunion d'information aux associations de Rouen le 1^{er} décembre sur les contrats d'avenir et les contrats d'accompagnement vers l'emploi

B - La Maison de l'emploi et de la formation : **Une augmentation de la fréquentation confirmée en 2005**

L'objectif de la maison de l'emploi et de la formation (M.E.F.) est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi, en particulier ceux habitant sur les Hauts de Rouen. Dix agents du service Politique de la ville y travaillent quotidiennement.

La M.E.F. offre un certain nombre de services (atelier CV, centre de documentation, atelier informatique, Equipe Emploi Insertion – dispositif partenarial Ville / ANPE / Mission Locale) et coordonne l'action de différents partenaires institutionnels et associatifs afin de favoriser une politique d'insertion cohérente et concertée.

La maison de l'emploi et de la formation constitue un lieu de ressources pluridisciplinaires destinées aux personnes en difficulté d'insertion.

La MEF a connu sur l'année 2005 une augmentation importante de sa fréquentation puisqu'elle est passée de 14 500 accueils en 2004 à plus de 18 000 en 2005 soit une augmentation de 24% (pour mémoire, 9 104 accueils en 2003).

La M.E.F. intervient dans le dispositif Z.F.U. (Zone Franche Urbaine) sur le volet insertion. Elle aide notamment les entreprises qui se sont implantées dans ce cadre à recruter des personnes habitant les Hauts de Rouen.

La MEF contribue à l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics de la ville. A ce titre elle détermine avec les autres services de la Ville l'ensemble des projets sur lesquels une clause d'insertion pourra être prévue. En fin d'année 2005 elle a proposé, pour une application en 2006, de créer un poste de chargé de mission qui assurera une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des porteurs de projet intervenant au titre du Grand Projet de Ville (en particulier les bailleurs) afin d'assurer une application de la clause d'insertion sur l'ensemble des chantiers et ce en faveur des habitants des quartiers en priorité.

La MEF travaille aussi avec les services techniques pour déterminer des supports de chantiers d'insertion.

La MEF représente un coût de fonctionnement annuel estimé à plus de **230 000 €**.

C - La Maison de Justice et du Droit (M.J.D.) : une structure toujours très sollicitée

L'objectif de la Maison de Justice et du Droit de Rouen est de faciliter l'accès au droit et de soutenir les victimes par un service de proximité gratuit et confidentiel.

Cette structure est composée d'un greffier, d'un agent de justice et d'une coordinatrice qui est un agent municipal. La maison de Justice et du Droit, fruit d'un partenariat entre le ministère de la justice et la ville de Rouen, s'appuie sur la compétence d'intervenants d'organismes et d'associations (avocats, notaires, ...) qui assurent des permanences.

La fréquentation de la Maison de Justice et du Droit confirme d'année en année depuis sa création en 1997 que cet équipement est devenu indispensable malgré une légère baisse de la fréquentation constatée en 2005 (5470 accueils) par rapport à 2004 (5800 accueils), année qui avait connu une augmentation particulièrement importante (+20% par rapport à 2003). Cette légère baisse s'explique notamment par une diminution importante des médiations pénales et du suivi post pénal du Service d'Insertion et de Probation, mais aussi une diminution de la fréquentation des ateliers de consommateurs (dont la forme est revue en 2006 pour mieux tenir compte des besoins des habitants).

La qualité de l'accueil du public a été le souci permanent de la structure ; cela s'est traduit par :

- la reprise par la Ville de Rouen du poste d'accueil, celui-ci ne pouvant plus être pris en charge après mars 2005 par le Ministère de la Justice (fin du dispositif emploi jeune) ; la Ville a recruté un agent en contrat d'accompagnement vers l'emploi.
- L'amélioration des services offerts au public : mise en place d'une nouvelle permanence (l'Agence Départementale d'Information sur le Logement), augmentation du nombre de médiations familiales, adaptation des permanences de la Confédération Syndicale des Familles, renouvellement en fin d'année 2005 des conventions avec les intervenants de la MJD

D'autre part, la MJD a poursuivi le développement de son intervention à travers :

- La réalisation de trois stages d'éducation à la citoyenneté en direction des mineurs délinquants
- Des rencontres avec les partenaires de la MJD : associations, travailleurs sociaux....
- L'organisation d'une exposition et d'un atelier des consommateurs sur le thème de la maîtrise de l'énergie au centre Malraux.

Enfin, la coordinatrice de la MJD a animé le groupe de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur le développement de l'accueil des personnes condamnées à un Travail d'Intérêt Général.

Au total, **le coût de fonctionnement de cette structure s'est élevé pour la ville à près de 80.000 € en 2005** (charges de personnel comprises) pour un budget total de plus de 155.000€.

D - Amélioration du cadre de vie et du fonctionnement des quartiers :

Le service Politique de la ville est également intervenu sur les dossiers suivants :

- ✓ Elaboration et mise en œuvre des conventions de gestion urbaine de proximité : La Ville de Rouen (service Politique de la ville, service logement) animent avec l'Union Sociale pour l'Habitat la démarche de gestion urbaine de proximité en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, en particulier les bailleurs mais aussi les services de la Ville (espaces verts, propreté...), les acteurs associatifs ou encore les acteurs de la sécurité (police, pompiers, médiateurs...).
- ✓ Réalisation de nouveaux projets de services aux habitants :
 - Ouverture d'un Relais Mairie Poste (agence postale communale) sur le quartier des Sapins en réponse à la demande des habitants du quartier. La création de cet équipement a représenté pour la Ville de Rouen un coût d'opération de plus de 60 000 € (aménagement, mobilier, matériel informatique). La Ville prend à sa charge les coûts de fonctionnement (personnel municipal pour l'accueil du public, l'entretien, charges de fonctionnement...)
 - Ouverture d'une salle des fêtes destinée aux familles et aux acteurs associatifs sur le quartier des Sapins. La réalisation de cet équipement a représenté un coût d'opération de 342 800 € HT, dont 40% a été à la charge de la Ville de Rouen. Son coût de fonctionnement annuel est estimé à plus de 8000 € par an (entretien, gardiennage, charges...).
- ✓ Elaboration, en lien avec la Direction des Ressources Humaines, d'une charte de la diversité qui a été signée en mars 2006 par le Maire et le Préfet
- ✓ Atelier Santé Ville : la Ville de Rouen cofinance avec la DRASS une association, La Boussole, pour l'animation de l'Atelier Santé Ville (**subvention de 16 000 € de la Ville** en 2005). En 2005 l'Atelier Santé Ville a notamment organisé des formations de sensibilisation des acteurs relais (adultes-relais, associations...) au dépistage (cancer du sein, ORL, SIDA...) ; en outre, une exposition mobile sur le dépistage a été conçue avec les acteurs de terrain. L'ASV a travaillé sur le projet de création de l'Espace Médiation Santé. Il a aussi participé à la définition du plan santé de la Ville dans le cadre de son adhésion au Réseau des Villes Santé.

Par ailleurs, en 2005, la cotisation de la Ville à la Mission Locale s'est élevée à 102.328,32 €. 2 845 jeunes rouennais l'ont fréquentée dont 614 jeunes résidant en ZUS (soit 21,6 %), plus précisément 86 jeunes de Grammont et 528 jeunes des Hauts de Rouen. La part de la cotisation que l'on peut directement affecter aux jeunes des ZUS s'élève donc à 22.103 € (21,6 % de 102.328 €).

Enfin, il convient de souligner la subvention versée au CCAS par la ville qui, rapportée à la population en ZUS peut être évaluée à 452.856 € en 2005.

II - LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU GRAND PROJET DE VILLE

1- La Programmation du contrat de ville gérée par le G.P.V :

En 2005, la programmation au titre du contrat de ville a concerné 20 projets relevant majoritairement de 3 thèmes différents :

- l'éducation à la santé,
- la prévention et la médiation,
- l'attractivité scolaire.

Le total des crédits affecté au contrat de ville s'est élevé à **274.341 €**.

En tant que maître d'ouvrage, la ville a présenté trois projets principaux :

- la prise en charge des défraiements d'intervenants au titre de la Maison de la Justice et du Droit,
- la mise en place d'opérations spécifiques en faveur des quartiers prioritaires dans le cadre du contrat éducatif local,
- enfin des actions ont été menées par l'équipe opérationnelle de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.

Le centre communal d'action sociale a, par ailleurs, présenté un dossier intitulé l'Escale consistant à accueillir en journée des jeunes en situation d'errance et de marginalité pour engager avec eux un travail d'accompagnement.

La majorité des dossiers financés par le contrat de ville a concerné des projets portés par des associations implantées sur les quartiers prioritaires, essentiellement des Hauts de Rouen (voir programmation ci-dessous). I à

La programmation annuelle 2005 du contrat de ville, Irteura suivante :

Contrat de ville en agglomération - Programmation 2005

Enveloppe totale	548 816 €	274 408 €	274 408 €	
Structure / Projet	Total subvention	Part Ville	Part Etat	Part Région
Ville de Rouen <i>MJD</i>	20 742 €	10 371 €	10 371 €	
Ville de Rouen <i>CEL</i>	50 000 €	25 000 €	25 000 €	
REP Rouen Sud <i>Ouverture culturelle et ateliers des parents</i>	10 672 €	5 336 €	5 336 €	
CCLA	12 100 €	2 420 €		9 680 €
RAC <i>Rac 2 chantiers</i>	36 340 €	7 268 €		29 072 €
Fraternité Banlieues	31 060 €	15 530 €	15 530 €	
APMAR	23 000 €	11 500 €	11 500 €	
CRITS / La Boussole	3 026 €	3 026 €		
Médecins du Monde <i>Accueil médical des personnes en état de précarité</i>	10 000 €	2 000 €		8 000 €
RAC / ACM <i>Dis ta vie</i>	12 000 €	6 000 €	6 000 €	
CCAS <i>L'escale</i>	60 000 €	30 000 €	30 000 €	
REP rouen Nord <i>Stratégie territoriale de projets / actions en réseau</i>	27 440 €	13 720 €	13 720 €	
ARIM <i>Programme d'animation pour l'intégration professionnelle, sociale et culturelle des populations immigrées</i>	16 000 €	8 000 €	8 000 €	
AGIFOR <i>Foyers de travailleurs migrants</i>	8 500 €	3 000 €	5 500 €	
G.I.P./G.P.V. de Rouen <i>MOUS</i>	150 000 €	93 000 €		57 000 €
MARKETIS <i>Enquête auprès des entreprises</i>	22 690 €	4 538 €		18 152 €
AGIFOR <i>Accompagnement social dans les foyers</i>	13 750 €	13 750 €		

grâce à un « pôle des agents de proximité auprès des associations participant au développement des partenariats institutionnels, animé également par la lecture

29.2433€ os.

cAllocation Familiale en 2001, 13.7412.366 13 874 € destinée à financer les activités de la Caïde au départ en vacances autonomes ou accompagnées, organisation de sorties familiales,

au profit de

✓

D

de 14 500 personnes et

et a priori

0

.

en 2002 augmenter

-

le coût des personnes comprises) pour un budget total de plus de 155.0

✓

✓

➤

➤

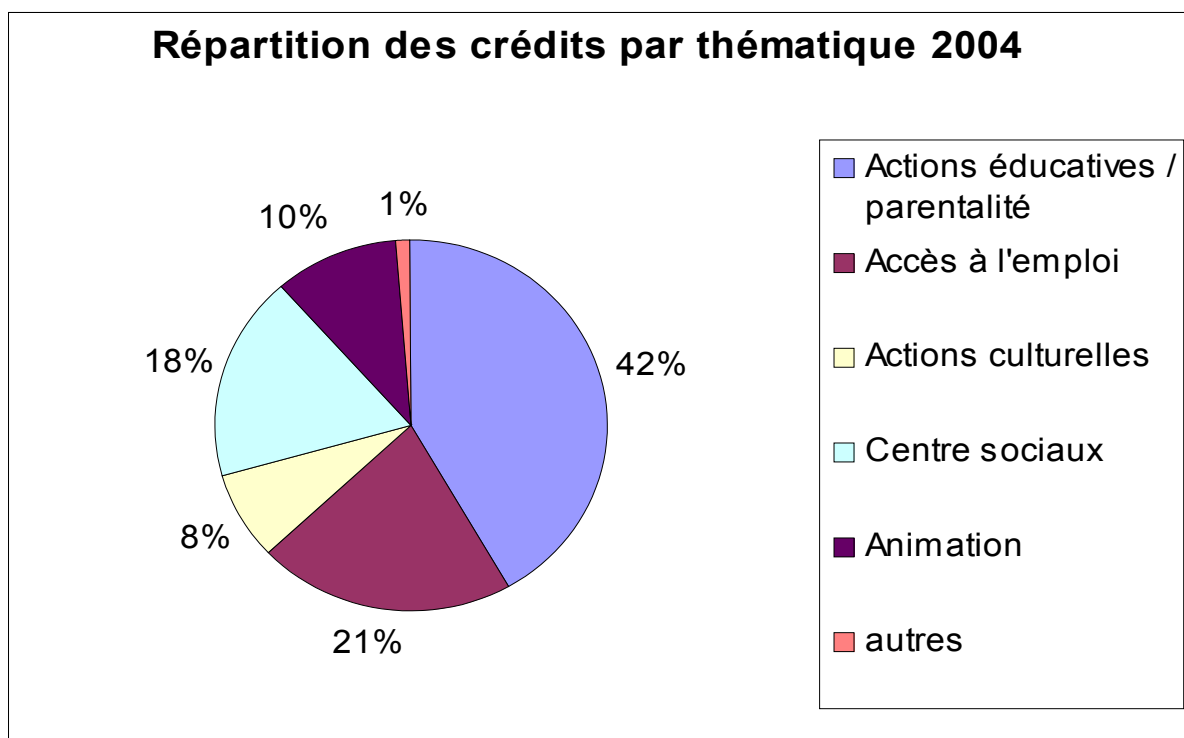


pour le 8 mars 2005 matérialisation mutle displ'origine.

en faveur unpartiede ses
GIP GPV et ainsi modifie, à compter de 2005, les modalités de financement du groupement
d'intérêt public. Les maîtres de participation au titre des subventions d'investissement.
.La montée en charge de l'AR

.désenerll s'assurer la restructuration et l
a grâce à la réali
et César FranckEnfin, les travaux d'aménagement des abords TE l'objet del€ a été
mandatée en 0
71.500 €.

2004 DU G.P.



III - LES AUTRES ENGAGEMENTS DE LA VILLE EN MATIERE DE POLITIQUE SOCIALE URBAINE

➤ le logement social

Outre les garanties d'emprunt octroyées aux organismes de logement social, l'effort de la ville de Rouen en faveur du logement social s'est concrétisé en 2005, par l'attribution des subventions d'équipement destinées à :

* la réhabilitation du parc locatif social pour **102.093 €**,

* la construction locative sociale pour **164.437 €**.

ou l'Association A.N.A.

En outre, des aides ont été attribuées dans le cadre d'opérations programmées d'aide à l'habitat pour **31.073 €** (OPAH thématique et dégradé).

De plus, des subventions de fonctionnement ont été attribuées aux organismes suivants :

* Fonds Solidarité Logement : **31.687 €**,

* Fonds Solidarité Energie : **24.293 €**,

: paune cotisation versée au fonds représentant sur une année une somme de **24.300 €**,
ville a versé au C.C.A.S. une somme de **29. €** desnéon des besoins d'hébergement des per

Il convienèment important décipar la ville en 2005 pour participer au redressement de Rouen Habitat dans le cadre du protocole CGLLS.

La ville s'est engagée à verser à l'OPAC Rouen Habitat des subventions pour un montant total minimum de **11.017 K€** entre 2005 et 2013.

IV – RECAPITULATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2005
Contrat de Ville	274 341 €
Adultes relais	35 434 €
Antennes sociales	13 874 €
Location appartement	6 650 €
MEF	230 000 €
MJD	80 000 €
Atelier Santé	16 000 €
GPV fonctionnement	433 919 €
Logement social	266 530 €
FSL	31 687 €
FSEnergie	24 293 €
OPAH	31 073 €
Cotis Mission Locale	102 328 €
Subvention CCAS (ZUS)	452 856 €
TOTAL	1 998 985 €

A ces 2 M€ s'ajoutent des dépenses d'investissement à maîtrise d'ouvrage Ville mais aussi à maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEM Rouen Seine Aménagement.

V – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2005	2005 Estimation
	en charge brute	en charge nette
Stade Salomon	27 820 €	5 560 €
Maison de la Famille	166 933 €	33 386 €
Crèche Payenneville	9 203 €	1 840 €
CPA Grammont	6 186 755 €	1 237 351 €
TEOR (Aménagement Hauts de Rouen)	521 277 €	104 255 €
Aires de jeux Grand'Mare	1 278 294 €	2 255 659 €
Maison des fêtes	340 060 €	68 012 €
Agence postale	51 442 €	51 442 €
Centre commercial Val Grieu	531 560 €	531 560 €
Etudes Cyber base	2 227 €	445 €
TOTAL	9 115 571 €	4 289 510 €

- **Stade Salomon pour 27.820 €** : Il s'agit de travaux d'arrosage et de terrassement,
- **Maison de la Famille à Grammont pour 166.933 €** : Cela concerne pour l'essentiel des honoraires d'architecte et des indemnités pour concours,
- **Crèche Payenneville pour 9.203 €** : Etudes et missions de contrôle,

- **CPA Grammont pour 6.186.755 €** : il s'agit des dépenses qui sont présentées dans le CRACL 2006 de la CPA (aménagement, démolition/construction),
- **TEOR (Aménagement Hauts de Rouen) pour 521.277 €** : Il s'agit de dépenses liées à la maîtrise d'œuvre ou des sondages,
- **Aires de jeux de la Grand'Mare pour 1.278.294 €** : pour les travaux (maçonnerie), l'acquisition des équipements, la pose de dalle, de la serrurerie etc....,
- **Maison des Fêtes pour 340.060 €** : Il s'agit de l'aménagement de la salle des fêtes de la « Rotonde »,
- **Agence Postale pour 51.442 €** : Les dépenses concernent des travaux de menuiserie, charpente etc...
- **Centre commercial Val Grieu pour 531.560 €** : Il s'agit de l'aménagement des abords (travaux de voirie),
- **Etude Cyber base pour 2.227 €** : Frais de publicité.

Globalement, la ville a consacré plus de 11,11 M€ aux quartiers défavorisés en 2005 en charge brute, et on peut estimer en charge nette (y compris subvention) à environ 6,3 M€.???